

Question 2	Les évolutions technologiques sont-elles exemptes de risques pour l'organisation ?	
Chapitre 2.2	<i>TIC et conditions de travail</i>	Bac STMG SIG
Exercice 3		Lycée J. Feyder

Exercice 3 : Le BYOD

[...] Le Bring Your Own Device (BYOD) a été initié par les collaborateurs eux-mêmes. Ils préfèrent utiliser leurs propres ressources matérielles et logicielles, plus performantes que celles de leur bureau. En réalité, deux mondes se confrontent : celui de l'informatique grand public – trépidante, toujours à la pointe de la technologie et simple d'accès – et celui de l'entreprise avec ses processus de gestion et ses plans d'amortissement pluriannuels. Face à cette lame de fond, les DSI réagissent de manières différentes, en fonction de leur culture organisationnelle et de leurs priorités économiques.

Un certain nombre d'entre elles a décidé, par exemple, de bannir tout simplement les terminaux personnels par souci de sécurité ou de coûts. [...] Chez BNP Paribas, les terminaux personnels ne sont pas autorisés à se connecter au système d'information. « Nos 200 000 utilisateurs ont plus ou moins le même poste de travail. Imaginez la tâche du help desk si ce parc devenait hétérogène. Les coûts exploseraient » explique[-t-on].

D'autres s'inquiètent du flou juridique autour du BYOD. « Les données étant la propriété de l'entreprise, que se passe-t-il en cas de rupture de contrat ? » s'interroge Jean-Jacques Loheac, DSI du groupe B&B Hotels. [...] « Je n'y vois aucun avantage, explique Gilles Martin, DSI du grossiste alimentaire Transgourmet. Cela crée de la frustration chez ceux qui ne disposent pas de l'équipement dernier cri. » [...]

Très souvent, la vague du BYOD surmonte tous ces obstacles et l'entreprise y trouve son intérêt. L'avantage principal avancé par les DSI étant... le bonheur des utilisateurs. [...] « Le DSI n'est plus considéré comme un empêcheur, mais comme un facilitateur », explique Didier Pawlak, DSI de Quintess, fournisseur de services marketing. [...]

De manière générale, les entreprises qui autorisent le BYOD se montrent très prudentes quant à l'intégration des terminaux mobiles dans le système d'information. La plupart du temps, seule une partie est rendue accessible, parfois dans des conditions draconiennes [par exemple un réseau séparé].

Gilbert Kallenborn, 01 Business & technologies n° 2119, p21-23, 01/03/2012 reprise à 15 %

La sécurité et la gestion de parc ne sont que la partie émergée de l'iceberg de la problématique du BYOD. « Imaginez qu'une tâche d'exploitation de la DSI écrase les données personnelles du salarié. A qui en revient la responsabilité ? Et si le matériel est volé au domicile ou dans l'entreprise qui paie ? S'interroge Frédéric Charles, DSI de la Lyonnaise des eaux. Quand les usages personnels et professionnels se mêlent, on flirte vite avec la vie privée et la traçabilité des collaborateurs. Ce qui n'est pas sans rappeler le télétravail, où le salarié partage un peu son chez-soi physique. »

[...] Selon Marie-Anne Clerc, DSI de La Poste Courrier, « être présent au bureau n'est pas une fin en soi. Le BYOD peut être un levier pour changer notre rapport au travail. [...] Le premier métier [de la DSI] est de rendre service à ses utilisateurs. Et pour les satisfaire, il faut réellement regarder comment ils fonctionnent [...] La DSI ne doit pas subir le BYOD, mais être proactive. »

Frédéric Boutier, 01 Business & technologies n° 2135, p17, 21/06/2012

1° Définir le BYOD et ses périmètres possibles.

Question 2	Les évolutions technologiques sont-elles exemptes de risques pour l'organisation ?	
Chapitre 2.2	<i>TIC et conditions de travail</i>	Bac STMG SIG
Exercice 3		Lycée J. Feyder

2° Quelles sont les raisons du développement de ce mouvement ?

3° Combiné à la mobilité, quels en sont les avantages pour l'organisation et pour ses membres ?

4° Quels en sont les risques ? Comment les maîtriser ?